Image not found or type unknown

J ai changer mon barillet de porte

Par **nat421**, le **28/03/2013** à **13:16**

bonjour voila j ai ma fille qui viens un coup chez moi un coup chez son pere elle etait avec un copain que je recevait souvent pour dormir ors elle s'etait separé de son copain car il y avait eu des soucis ma fille s'est remis avec lui et elle voudrait que son copain revienne dormir chez moi hors je ne veux plus apres ce qui s'est passé je lui ai demande de me rendre les clefs de chez moi car elle voulait venir quand j'etais pas la elle ne voulait pas me rendre la clé donc j ai changer la serrure j'espere que j ai le droit merci de me repondre ma fille est majeur elle a 21 ans

Par **amajuris**, le **28/03/2013** à **14:05**

bjr,
vous avez tout à fait le droit de changer le barillet de votre serrure même si vous n'êtes que locataire.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés